



Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

PROJET

Lundi 10 février 2020 à 18h00
À l'école de la Marée-Montante

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 10 février 2020
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019
- 1.4 Suivi aux procès-verbal

2. DOSSIERS DE DÉCISION

- 2.1 Consultation sur l'acte d'établissement 2020-2021 et du plan triennal (art. 40 et 211 LIP)
- 2.2 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)
- 2.3 Approbation de la grille-matière primaire et préscolaire
- 2.4 Résolution sur l'utilisation des fonds amassés dans le cadre du « Défi Everest »
- 2.5 Résolution sur la fermeture des services de garde pendant la relâche 2019-2020

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

- 3.1 Direction
 - 3.1.1 Critères d'inscription 2020-2021
 - 3.1.2 Suivi inscription préscolaire 2020-2021
 - 3.1.3 Règlements de délégation de fonctions et pouvoirs amendés (Documents)
 - 3.1.4 Résolution sur le répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées 2019-2020
- 3.2 Présidente
- 3.3 Service de garde
- 3.4 Enseignants et autres membres du personnel
- 3.5 OPP
 - 3.5.1 Suivi budgétaire des campagnes des OPP
- 3.6 Comité de parents
- 3.7 Trésorière
- 3.8 Correspondance
- 3.9 Autres sujets
- 3.10 Questions du public

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Prochaine rencontre 6 avril 2020 à 18h00 à St-Onésime

Document préparé par Marc Chouinard (Directeur) et Magali Emond (Présidente)